

PELISSOU

Commissaires de Justice

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
titulaire d'un Office de Commissaires de Justice
2, Avenue Jean Rieux CS 75887 - 31506 TOULOUSE CEDEX 5
Tél 05.34.31.18.20 - e-mail : pelissou@commissaire-justice.fr
Siret numéro 918 992 983 00018

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF DEUXIEME LOT DE LA VENTE

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX ET LE VINGT NEUF AVRIL

A la requête de :

AVOVENTES

Ayant pour avocat constitué Maître Corinne GABRIEL, Avocat au Barreau de TOULOUSE, assisté par Maître Catherine BENOIDT VERLINDE, Avocat au Barreau de TOULOUSE

Agissant en vertu :

1/ D'un jugement avant dire droit rendu par le Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE en date du 26 octobre 2004 ordonnant le partage de l'indivision entre les

2/ D'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE en date du 14 octobre 2008 ordonnant la licitation des biens dépendant de AVOVENTES confirmé par un arrêt rendu par la Cour d'Appel de TOULOUSE en date du 25 octobre 2011.

3/ D'un jugement rectificatif rendu par le Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE en date du 13 juin 2017.

4/ D'un jugement rectificatif rendu par le Tribunal de Grande Instance de TOULOUSE en date du 29 novembre 2018.

5/ D'une ordonnance dûment en forme exécutoire rendue par Juge Commissaire près le Tribunal de Commerce de TOULOUSE, agissant en sa qualité de juge commis pour contrôler les opérations de partage en date du 16 octobre 2019.

6/ D'un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de TOULOUSE en date du 27 mars 2024

7/ D'un jugement rectificatif rendu par le Tribunal Judiciaire de TOULOUSE en date du 11 avril 2024

Nous, Arnaud PELISSOU, Commissaire de Justice Associé à la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée PÉLISSOU, titulaire d'un Office de Commissaires de Justice « Arnaud PÉLISSOU, Commissaire de Justice associé, Caroline BUZON, Commissaires de Justice » à la résidence de TOULOUSE, y demeurant 2 avenue Jean Rieux, soussigné,

DESIGNATION CADASTRALE
URBANISME

Au vu du relevé de propriété sollicité auprès du Centre des Impôts Fonciers de COLOMIERS, l'immeuble dont il s'agit figure au cadastre de la commune de COLOMIERS aux relations suivantes :

DESIGNATION DES PROPRIETES						IDENTIFICATION DU LOCAL										EVALUATION DU LOCAL																												
AN	SECTION	PLAN	PART	VOIRIE	ADRESSE	CODE RVOIOL	BAT	ENT	N°	N°	S	TAR	M	EVAL	AF	NAT LOC	CAT	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	AN DEB	FRACTION RC EXO	% EXO	TX OM	COEF																		
REV IMPOSABLE						0	EUR	COM						R EXO						0						EUR																		
								RIMP						0						EUR						DEP						RIMP						0						EUR

PROPRIETES NON BATIES																													
DESIGNATION DES PROPRIETES										EVALUATION										LIVRE FONCIER									
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE R/VOLI	N° PARC PRIM	PTDP	S TAR	SUF	GRS GR	CLASSE	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	FonCier								
71	AM	1		TINTURIER	3349		1	A		L	01		13 84	0,32		A TA			0,32	100									
																GC TA			0,06	20									
76	AB	1		TINTURIER	3349		1	A		T	03		10 90	3,04		C TA			0,06	20									
																A TA			3,04	100									
																C TA			0,61	20									
76	AB	11		TINTURIER	3349		1	A		L	01		0 41	0,21		GC TA			0,61	30									
																A TA			0,21	100									
																C TA			0,04	20									
																CC TA			0,04	20									
HA A CA					REXO					1 EUR					REXO					4 EUR									
CONT 31 77					REV IMPOSABLE					4 EUR					COM					TAXE AD									
					RIMP					3 EUR					RIMP					0 EUR									
																				MAJ TC					0 EUR				

DESIGNATION PROPRIETE

Les biens dont il s'agit faisant l'objet de la présente procédure sont désignés ainsi qu'il suit :

DESIGNATION :

Les parcelles en nature de Terres, sise sur la commune de Colomiers (31770), lieudit le Tinturier, cadastrées :

Section AM N° 8 Lieudit Le Tinturier Contenance 13a 46ca

Section AM N° 9 Lieudit Le Tinturier Contenance 10a 90ca

Section AM N° 11 Lieudit Le Tinturier Contenance 08a 41ca

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

DESCRIPTION

Certifions nous être transporté ce jour **Mercredi 29 avril 2026 à 11 heures** commune de CORNEBARRIEU, chemin de Faudouas, où étant, nous avons procédé aux constatations suivantes.

Sur place, nous rencontrons :

AVOVENTES

Les parcelles n° 8 et 9 constituent l'extrémité du chemin des Mûriers jusqu'à l'embranchement avec le chemin de Saint Jean, lequel dépend de la commune de COLOMIERS.

L'ensemble accueille une voie recouverte d'un revêtement enrobé bordée par deux rangées d'arbres.

Voir clichés photographiques n° 1 à 3.

La parcelle 11 est accessible depuis le chemin de Saint Jean. Il s'agit d'une surface terreuse non délimitée située le long de la propriété sise au 90 chemin de Saint Jean.

Elle dessert ensuite une voie agricole permettant d'accéder à la parcelle numéro 12.

Voir cliché photographique n° 4.

Des lieux, nous avons tiré quatre clichés photographiques numériques qui sont annexés au présent. Nous attestons que les clichés joints sont parfaitement conformes à la réalité et n'ont pas été modifiés par un quelconque procédé technique.

Sont également annexées au présent :

- une copie de la matrice cadastrale
- une copie du plan cadastral

A 11 heures 30, nos constatations terminées, nous nous sommes retiré. Et, de tout ce que dessus, nous avons fait et dressé le présent procès-verbal descriptif pour servir et valoir ce que de droit.

**SOUS TOUTES RESERVES
DONT PROCES-VERBAL**

COUT : deux cent soixante seize euros quatre vingt onze centimes

Emolument	221,36
Transport	9,40
H.T.	230,76
T.V.A. à 20%	46,15
Total T.T.C.	276,91



PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

Chemin de Faudouas COLOMIERS

Du 29 avril 2026



1



2

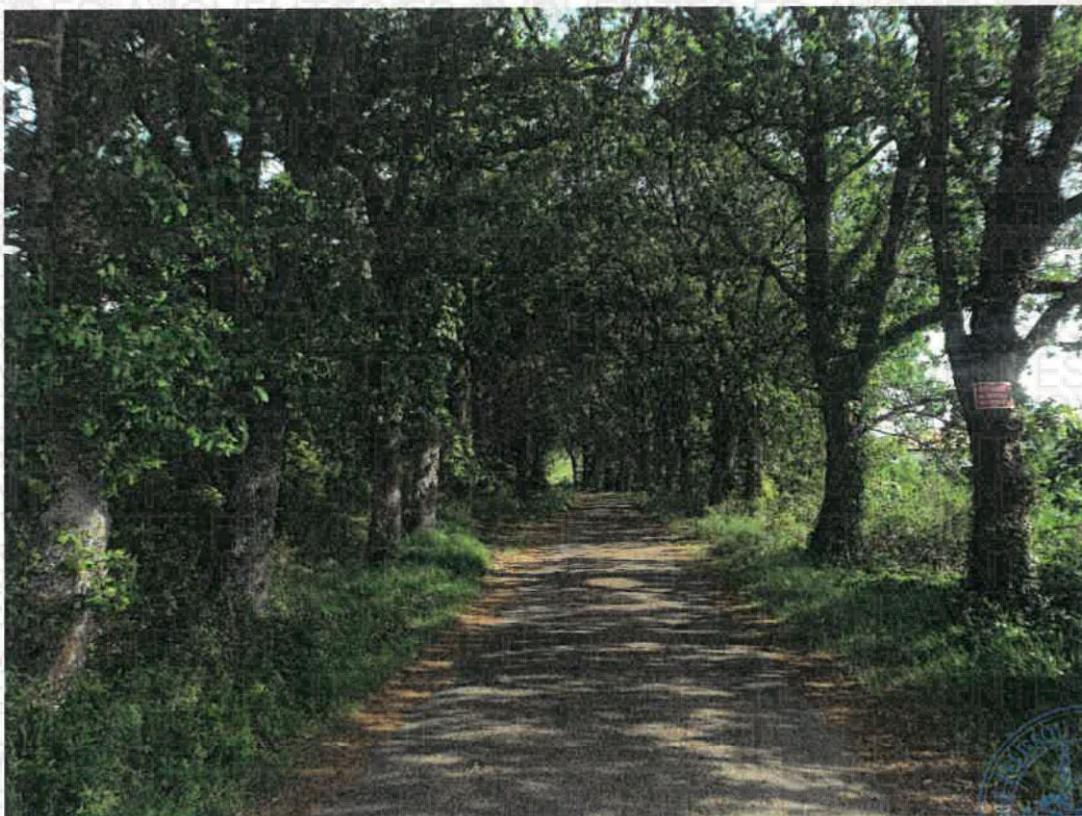


PROCES VERBAL DE CONSTAT

AVOVENTES

Chemin de Faudouas COLOMIERS

Du 29 avril 2026



3



4

